



**COM**

*Bulletin d'information n° 3*

60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
telecoms@fo-com.com

# SPÉCIAL ÉLECTION

## Édito

**L'équipe FO COM Equant France** se veut responsable afin d'éviter tout dogmatisme. Nous prônons la négociation qui seule nous garantit des droits et nous nous engageons à vous informer régulièrement et le plus complètement possible.

Nous serons à votre écoute au moyen d'un sondage annuel que nous organiserons chaque printemps.

Comme annoncé dans notre profession de foi, voici le premier des trois bulletins « spécial élection ».

Nous traiterons dans ce bulletin de deux questions importantes : l'emploi et l'égalité professionnelle. N'hésitez pas à poser vos questions aux candidats FO COM Equant France.

---

## L'emploi, la bataille à gagner !

Notre entreprise n'est pas en bonne santé. France Télécom S.A., notre actionnaire principal, va fort probablement recapitaliser les fonds propres d'Équant France. C'est bien ! Très bien même... Mais l'avenir inquiète les salariés, à juste titre.

Si vous votez pour FO COM Équant France,

nous serons vos représentants au Comité d'Entreprise. Cela est très important parce que c'est le seul endroit où l'on peut poser toutes les questions possibles à la direction. Et le droit du travail oblige à ce que des réponses argumentées nous soient données.

### ► Voter pour nos candidats, c'est choisir...

...de recevoir une information exhaustive sur l'activité et les perspectives économiques de notre entreprise **et d'avoir la possibilité**, par notre intermédiaire, de poser vos questions en séance et d'obtenir des réponses de la direction.

### ► Pour ce faire, nous nous engageons...

...à vous envoyer systématiquement l'ordre du jour des séances du Comité d'Entreprise, à enregistrer vos questions, **et à vous transmettre** un compte-rendu exhaustif et centré sur les réponses à vos questions.

**Ensemble, plus proches, plus forts**

► **Voter pour nos candidats, c'est nous rendre plus fort pour :**

■ **Demander à la direction de négocier un accord GPEC<sup>1</sup>** à la hauteur de vos attentes : nous voulons la vérité sur nos emplois. Si danger il y a, nous devons être au courant pour agir et la direction doit mettre en œuvre, par anticipation, des moyens pour permettre aux salariés menacés d'évoluer.

Par ailleurs, FO COM Equant France attache une attention toute particulière à ce que le droit du travail soit respecté. En matière de contrats à durée déterminée comme en d'autres domaines, la direction de l'entreprise se doit d'être responsable. Mais ne soyons pas dupes, si l'on considère la situation financière de notre entreprise, la pérennité de nos emplois est fragile

**Toute décision inconsidérée peut avoir des répercussions désastreuses !**

Ainsi, la demande d'embaucher plusieurs centaines de prestataires de service, suite à des renouvellements inconsidérés de missions, pose une série de questions toutes plus inquiétantes les unes que les autres.

- Quid de la pérennité de nos emplois si l'effectif augmente, comme certains le souhaitent, de + 26 % ?
- Quid de nos revendications salariales si la masse salariale de l'entreprise augmente de 10 à 15 % du jour au lendemain ?
- Est-on bien sûr que certaines de nos activités perdureront si ces intégrations sont réalisées ou peut-on penser le contraire ?

Pour FO COM Equant France, sur cette question, il est urgent d'avoir une démarche de négociation, d'autant que certains salariés de nos prestataires ne sont pas candidats pour intégrer Equant France. L'offre de la direction d'intégrer soixante personnes doit être prise en considération et enrichie de garanties pour les salariés.

■ **Demander à la direction un rapport annuel sur l'emploi et ses perspectives** complet et réellement prospectif <sup>2</sup> pour permettre à chacun d'entre nous d'envisager l'avenir avec un minimum d'informations.

- **Un plan de formation** qui permette à chacun d'exercer ses droits à maintenir et à développer son niveau de compétence pour accroître sa capacité à exercer des responsabilités ou à développer son autonomie. La formation doit être un axe de reconnaissance fort. Nous analyserons tout particulièrement le bilan et les orientations de la formation pour vérifier que vos souhaits soient pris en compte. La fixation des objectifs devra notamment prendre en compte les périodes de formation afin que les managers n'aient plus à faire face au cercle vicieux : *« former ses collaborateurs pour qu'il soient performants, mais en même temps, utiliser chaque seconde de leur présence pour ne rien perdre en productivité »*.

■ **Demander à la direction de fluidifier la mobilité vers le Groupe France Télécom** soit en obtenant la signature d'un accord GPEC Groupe applicable à Équant France, soit en faisant pression pour voir entrer Équant France dans l'UES Orange - France Télécom. Mais contrairement au chant des sirènes, ce ne sera pas pour maintenant ! Face au refus de la direction de France Télécom et à son engagement de ne pas opérer de réorganisation à Équant France, les organisations syndicales ont toutes signé un accord en décembre dernier, valable jusqu'en 2009, définissant un champ d'UES excluant Équant France. Il sera difficile de revenir dessus, même devant un juge. Cette option ne pourra être relancée qu'en 2009 et un accord majoritaire sera nécessaire. Toutefois toute remise en question de la pérennité de certaines activités d'Équant France serait de nature à remettre en question ce statu quo qui repose sur des engagements forts de la direction de France Télécom. ■

---

(1) GPEC = accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

(2) Ce rapport annuel est obligatoirement fourni par la direction, mais il est aujourd'hui très insatisfaisant.

# Le « principe d'égalité » au service de la non-discrimination.

Le rapport que vient de rendre la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) l'atteste, le champ d'application des principes d'égalité et de non-discrimination est aujourd'hui très vaste. S'il se limitait il y a peu aux problèmes liés à la rémunération, il couvre dorénavant tout l'éventail des relations employeur/salarié : des conditions d'accès à l'emploi à la rupture de la relation de travail, en passant par les conditions de travail, le déroulement de carrière, l'appartenance à une organisation de travailleurs ou d'employeurs, voire même à la protection sociale.

A Équant France, le **taux de féminisation** décroît extrêmement rapidement en fonction du niveau de classification : on passe de 54 % pour les bandes « B », « C » et « D » à un taux de 25 % pour la bande « E » et de 14 % pour la bande « F ». Le **différentiel de salaires** entre hommes et femmes est globalement défavorable aux femmes qui touchent en moyenne une rémunération inférieure de 16 % à celle des hommes.

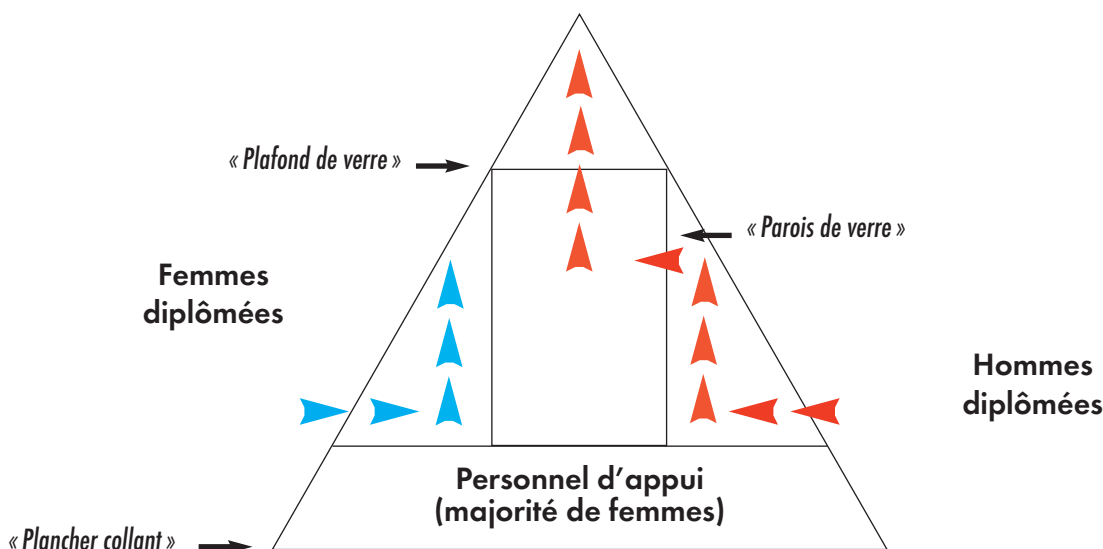
## ► FO COM Équant France s'engage à suivre de très près ce dossier et demande :

- que des actions de rattrapage progressif, mais limitées dans le temps, soient mises en œuvre,
- que les critères d'évaluation cessent d'être discriminatoires, notamment lorsque des éléments de rémunération sont affectés par les absences liées à l'exercice de la parentalité,
- que les aménagements des horaires, permettant de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ne fassent pas obstacle à une évolution de carrière,
- que les orientations générales de formation, ainsi que les plans de formation annuels d'Équant France intègrent les mesures nécessaires à l'égalité d'accès.

**FO COM Équant France veillera à ce que la direction mette fin aux « parois de verre »<sup>3</sup>, « plafond de verre »<sup>4</sup>, et « plancher collant »** qui sont autant d'obstacles explicites qu'implicites, auxquels les femmes se heurtent tout au long de leur vie professionnelle.

<sup>(3)</sup> Les filières opérationnelles sont très peu proposées aux femmes.

<sup>(4)</sup> Les postes à responsabilité sont peu proposés aux femmes.



**L'équipe FO COM Equant France candidate aux élections  
CE et DP du 10 juin 2008 :**

**Hubert BONY - délégué syndical central**  
**Hervé MAZARS - délégué syndical central adjoint**  
**Christel COUTURE**  
**Christophe MOISSESSON**  
**Frédérique PIOGER**  
**Grégory FOCHIN**  
**Isabelle CHARPY**  
**Jean François TREMBLAY**  
**Karim BOURENANE**  
**Ove LARSEN**

N'hésitez pas à solliciter ces personnes, qui ont accepté de s'engager sur la liste FO Equant France. Elles sont votre relais pour faire valoir vos idées, vos suggestions, vos questions, vos interrogations et se sont engagées à vous apporter des réponses.

Réunions d'information et d'échange sur site :

- A NICE le 3 juin
- A PARIS le 4 juin
- A RENNES le 5 juin

**Le 10 JUIN 2008,**  
**VOTEZ pour la liste**  
**FO COM Equant France**

***La direction doit comprendre que nous  
sommes tous soucieux de notre avenir !***

**Ensemble, plus proches, plus forts**  
**Ensemble, plus proches, plus forts**